

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 26 août 2013, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions SALAFIN.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- Nombre maximum d'actions à détenir : 119 724 actions (soit 5 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 750 DH ;
- Prix minimum de vente : 450 DH ;
- Durée du programme : 18 mois à partir du 20 septembre 2013.

Par ailleurs, un contrat de liquidité est adossé au programme de rachat dans la limite de 23 944 actions, soit 20% du programme de rachat et 1% du capital de la société.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 11 septembre 2013.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - au siège de SALAFIN : Immeuble ZENITH MILLENIUM n°8, Sidi Maarouf - Casablanca ;
  - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM :**

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/019/2013

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières